



## Section de la Haute Marne

Le 10 avril 2013

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact : 03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

### Compte rendu CHSCT du 2 avril 2013

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand et Rachel Sugneau.

#### **1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 octobre 2012**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Bilan de l'exercice 2012**

L'intégralité du budget a été utilisée hormis 41,40 € à cause du circuit CHORUS. Toutes les actions retenues par le CHS-CT ont été réglées.

L'acquisition de 30 éthylotests a été abandonnée en raison de leur durée de validité de 2 années. Tous les véhicules de la DDFIP en sont équipés.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2 accidents de trajet ont déjà été déclarés en 2013. Aucune nouvelle inscription n'a été enregistrée sur le registre Hygiène et Sécurité depuis le dernier CHS-CT.

Corinne Rougeaux secrétaire animatrice nous informe qu'une rubrique « mon CHS-CT » a été créée sous ALIZE et qu'une annonce relative au recrutement d'un médecin de prévention sur le département de la Haute-Marne a été publiée dans des magazines médicaux.

#### **3. Présentation de la note du 8 novembre 2012**

Cette note sera accessible sur Ulysse local ainsi que la fiche de signalement et le mémento sous la rubrique « conditions de vie au travail ». Celle-ci explique les modalités de mise en œuvre d'un dispositif d'intervention et de suivi de santé et

sécurité au travail des agents victimes d'un attentat, d'une agression ou de tout autre évènement grave survenu dans le cadre de leurs fonctions.

Mme Dupuy explique que sa mise en œuvre dépend évidemment de la rapidité d'intervention du chef de service. Elle va communiquer en ce sens en direction de tous les chefs de service.

#### **4. Présentation du guide amiante par l'ISTT**

Ce guide est la prolongation du guide précédemment émis en 2009 et ne fait qu'amender celui-ci en fonction des travaux du Groupe de Travail Amiante du CHS Ministériel.

M. Bocquillon Inspecteur Santé Sécurité au Travail explique que les modalités de recensements des matériaux amiante ont changé et que ceux-ci ont été divisés en deux listes A (ensemble des matériaux friables) et B (matériaux non friables).

Il explique ensuite les procédures liées au désamiantage des locaux.

#### **5. Prévention des TMS : présentation du pupitre Flexdesk**

L'ISST fait une démonstration du pupitre Flexdesk, celui-ci évite le développement des Troubles Musculo-Squelettiques telles les douleurs lombaires, cervicales, des coudes, des mains...

Il précise que ce pupitre ne saurait se substituer à une installation correcte des fauteuils. 2 appareils ont été testés au Service de Publicité Foncière de Chaumont. Proposition a été faite de l'utiliser à l'ensemble de personnes, 5 personnes ont exprimé leur satisfaction.

La dotation de ce type de pupitre sera suivie via un tableau précisant les nom, service et date de prêt car le matériel restera propriété du CHS-CT. Elle sera soumise à un test de 6 mois. Pour l'instant l'expérimentation va se poursuivre au SPF de Chaumont et un point sera fait lors du prochain CHS-CT.

#### **6. Présentation de la note des orientations nationales 2013, validation du programme d'intervention**

Cette note constitue la feuille de route des CHS-CT. Elle vise à réduire les anomalies constatées lors des visites, anomalies dues au non respect de la réglementation.

L'ISTT explique qu'une nouvelle application informatique va être mise en place fin 2013 pour la constitution du Document Unique d'Evaluation des Risques

Professionnelles (DUERP) 2014. Ce nouvel outil ne reprendra pas les données de l'ancien tableur EXCEL. Cédric Vaultot Assistant de Prévention sera convié à deux jours de formation sur l'élaboration du DUERP et sera chargé de relayer l'information au niveau local.

Les formations « gestes et postures » seront remplacées par des formations « pathologies mécaniques » et seront désormais soumises à un marché national.

Le programme d'intervention se fera sur la période 2013/2014 et mis en cohérence avec la note d'orientations 2014. Cela permet la souplesse pour la mise en place des formations.

Il est voté à l'unanimité.

## **7. Exercice budgétaire 2013**

La dotation annuelle se décompose en deux délégations, une à hauteur de 50% versée au 15 janvier et une seconde qui est en stand-by en raison des contraintes budgétaires. Pour ces raisons, des propositions d'acquisition ou de travaux sont reportées et seront soumises au prochain CHS-CT.

*Pour information, le solde de 50% vient d'être mis à la disposition des CHS-CT sans mise en œuvre d'une réserve.*

## **8. Programmation des visites de CHSCT**

Un calendrier prévisionnel doit être élaboré, ces visites doivent cibler des sites potentiels. Un groupe de travail va être mis en place pour organiser ces visites.

Les représentants FO proposent de visiter les trésoreries de Bourmont, Vignory et Val de Meuse avec la thématique « sécurité » et le Centre de Finances Publiques de Joinville sur la thématique « Sécurité Incendie ». Mme Dupuy propose de retenir les Trésoreries de Bourmont, Val de Meuse (thématique à définir) et le CFP de Joinville sur la thématique « sécurité incendie ».

Ces visites se feront lors du second semestre 2013 afin d'apporter des éléments de réponse si nécessaire pour l'élaboration du budget 2014.

Ce choix est adopté à l'unanimité.

## **9. Présentation des lettres de mission**

L'assistant de prévention et l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail sont titulaires de lettre de missions définissant leur positionnement, leur champ de compétence, leur cadre d'action et les moyens mis à leur disposition.

FO constate que la lettre de mission de l'assistant de prévention reste assez vague quant au temps de travail nécessaire à ce rôle. Mme Dupuy répond que celui-ci utilisera le temps nécessaire à l'exercice de cette fonction, qui sera prioritaire sur toutes les autres missions lui incombant, dans la limite évidemment de son temps de travail.

FO est abasourdi par le champ de compétences de l'ISTT qui a un ressort géographique allant de la région Centre à la région Champagne Ardennes en passant par Noisy le Grand sa résidence administrative.

**Fin du CHS-CT à 13h20**